

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction de la Coopération et des Échanges Interuniversitaires

N° : 4.50 /D.C.E.I.U/

Alger, le 27 JUIL. 2020

**MESSIEURS LES PRÉSIDENTS DES
CONFÉRENCES RÉGIONALES DES UNIVERSITÉS
DU CENTRE, EST, OUEST.**

OBJET : OPÉRATION RENOUVELLEMENT DE BOURSES D'ÉTUDES 2020-2021
(FORMATION RÉSIDENNELLE A L'ÉTRANGER)

J'ai l'honneur de vous communiquer ci après les modalités ainsi que les conditions de renouvellement des bourses d'études concernant les étudiants en formation résidentielle à l'étranger, au titre de l'année universitaire 2020-2021.

En vous sachant gré, des dispositions qu'il vous plaira bien de prendre en vue de leur assurer une plus **large diffusion auprès des établissements universitaires.**

1- Conditions de renouvellement de bourses :

Le renouvellement est accordé aux étudiants n'ayant pas épuisé la durée réglementaire de prise en charge initialement programmée et justifiant d'une progression pédagogique et scientifique régulière.

2- Modalités de renouvellement de bourse :

Le renouvellement de bourse pour l'année universitaire 2020-2021 sera assuré par les services compétents du M.E.S.R.S et par le comité d'experts scientifiques de la commission nationale de la formation et du perfectionnement à l'étranger , **en raison du contexte sanitaire liée à cette pandémie, le renouvellement sera effectué sur une plateforme (renouvellement de bourse) ,les étudiants ne sont pas tenus de se présenter à l'opération de renouvellement .**

l'opération sera accomplie en trois phases:

1^{er} Phase :

A- Documents de renouvellement de bourse : l'ensemble des étudiants boursiers sont tenus d'introduire sur la plateforme leurs demandes de renouvellement de bourse ainsi que le relevé de notes comportant le cachet de l'établissement universitaire d'accueil .

- La fiche de suivi (**modèle à télécharger du site du M.E.S.R.S et sur la plateforme**) dûment visée par l'établissement d'accueil et le poste consulaire.

Le dépôt de pièces se fera par domaines comme suit :

-Renouvellement de bourse "étudiants" 2020-2021 - **Sciences Exactes SE - "CHIMIE + PHYSIQUE"**

Lien: <https://services.mesrs.dz/SDFPEI/course/view.php?id=2>

- Renouvellement de bourse "étudiants" 2020-2021 - **Sciences Exactes SE - "MATHÉMATIQUES"**

Lien: <https://services.mesrs.dz/SDFPEI/course/view.php?id=3>

Renouvellement de bourse "étudiants" 2020-2021 - **Sciences Humaines et Sociales SHS - "Filières: Sociologie, Droit, Philosophie, Psychologie, Littérature arabe, Business administration, Sciences politiques ... autres**

Lien: <https://services.mesrs.dz/SDFPEI/course/view.php?id=7>

Renouvellement de bourse "étudiants" 2020-2021 - **Sciences Humaines et Sociales SHS - "Filières: Économie, Gestion, Commerce, Finance et comptabilité ... (autres)**

lien: <https://services.mesrs.dz/SDFPEI/course/view.php?id=8>

Renouvellement de bourse "étudiants" 2020-2021 - **Sciences Humaines et Sociales SHS - "Filières: Anglais, Langues étrangères**

Lien: <https://services.mesrs.dz/SDFPEI/course/view.php?id=9>

Renouvellement de bourse "étudiants" 2020-2021 - **Sciences de l'ingénieur SI - "Toutes les filières à l'exception de l'informatique "**

Lien: <https://services.mesrs.dz/SDFPEI/course/view.php?id=5>

Renouvellement de bourse "étudiants" 2020-2021 - **Sciences de l'ingénieur SI - "Uniquement l'informatique"**

Lien: <https://services.mesrs.dz/SDFPEI/course/view.php?id=4>

Renouvellement de bourse "étudiants" 2020-2021 - **Sciences de la nature et de la vie SNV**

Lien: <https://services.mesrs.dz/SDFPEI/course/view.php?id=6>

Les boursiers doivent faire parvenir au M.E.S.R.S les **documents originaux nécessaires**. par le biais des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger

2^{eme} phase :

B-Évaluation scientifique : L'opération de renouvellement pour cette année sera effectuée par les experts scientifiques de la commission nationale de la formation et du perfectionnement à l'étranger ; sur la plateforme créée à cet effet.

3^{eme} phase :

C- Retrait des documents de renouvellement :

Les documents de renouvellement de bourse seront remis, par les services du M.E.S.R.S aux établissements universitaires et au Ministère des affaires étrangères pour les candidats ayant obtenu un avis favorable après étude du dossier par les experts scientifiques.

L'ensemble des boursiers sont cordialement invités à déposer leur dossiers de renouvellement de bourse durant la période du 02 au 30 Aout 2020) **(Aucun document ne sera recevable au-delà de cette période)**

3- prolongation de bourse :

Les prolongations de bourse ne sont pas accordées. Les boursiers sont tenus de prendre toutes les dispositions pour achever leur formation dans la limite de la durée de prise en charge initialement programmée.

4- suspension :

Les redoublements ne sont pas autorisés. Tout échec entrainera la suspension automatique de la bourse qui ne sera rétablie qu'après le passage en année supérieure.

5- retour de formation :

Conformément aux dispositions réglementaires en matière de formation à l'étranger, les étudiants boursiers sont impérativement tenus par l'obligation de résultats.

Les boursiers doivent achever leurs études et soutenir à l'issue de la durée réglementaire de prise en charge.

À cet effet, ils doivent accomplir les obligations contractuelles suivantes :

- Effectuer les formalités de retour définitif dans un délai n'excédant pas trois (03) mois après la soutenance.
 - Rejoindre le poste d'affectation (les vœux de l'étudiant sont exprimés par ordre de priorité).
- Des mesures de sanction seront engagées conformément à la réglementation en vigueur à l'encontre des boursiers n'ayant pas rejoint leur poste de travail.

Important:

- **Tous les boursiers sont astreints au respect de la période de l'opération de renouvellement de bourse.**
- **La reconduction de la bourse n'est pas automatique: elle est impérativement conditionnée par les résultats pédagogiques et scientifiques obtenus.**

